

CLIMAT

**LE GROUPE LA POSTE
ENGAGÉ POUR
LE CLIMAT !**



LA POSTE
GROUPE

- 03 ÉDITO
- 04 ENJEUX, OPPORTUNITÉS ET RISQUES
- 06 UNE VISION DE LONGUE DATE QUI PORTE SES FRUITS
- 08 1 • NOS ACTIONS POUR RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS
 - 08 1.1 Adapter nos modes de transport
 - 10 1.2 Optimiser la consommation énergétique de notre parc immobilier
- 12 2 • NOS ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE
 - 12 2.1 Vers la livraison urbaine décarbonée
 - 14 2.2 Nos actions en faveur d'une finance et d'une épargne vertes et responsables
- 16 3 • NOS ACTIONS POUR COMPENSER NOS ÉMISSIONS RÉSIDUELLES
 - 16 3.1 Nos actions de compensation à l'international
 - 17 3.2 Nos actions de compensation en France
- 18 FOCUS PROGRAMME CLIMAT & TERRITOIRES



“ Le climat sera ce que nous en ferons ”



Philippe WAHL
Président-directeur général
du groupe La Poste

L'été 2021 a été marqué par plusieurs événements climatiques inédits : inondations et glissements de terrains au Nord de l'Europe, chaleurs extrêmes au Canada... Dans le même temps, le GIEC affirmait dans son sixième rapport paru en août, que le réchauffement climatique est, sans équivoque, la conséquence de l'activité de l'homme. Autrement dit, **le climat sera ce que nous en ferons**.

Mobilisé et responsable, Le groupe La Poste a entamé sa transition il y a plus de 10 ans déjà, en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre par l'électrification de sa flotte de véhicules, mais aussi par l'optimisation de ses chargements et de ses liaisons de transport. Les évolutions sociétales (boom du e-commerce, transition énergétique, impact de la crise sanitaire sur la livraison à domicile...) font porter à notre cœur de métier - la logistique - un double enjeu : contribuer au bon fonctionnement de la vie quotidienne des citoyens, tout en réduisant son impact. Mais ce constat est loin d'être insurmontable pour notre Groupe, car, au travers de sa présence dans 63 pays et fort de 6 siècles d'expérience, il a toujours su comprendre et accompagner les mutations, au plus près des territoires. *La ville se densifie, les attentes évoluent ?* Nous réinventons, avec les collectivités, une logistique urbaine mutualisée et moins émettrice. *Rénover nos 10 000 bâtiments s'impose aujourd'hui pour réduire leur impact ?* Nous les alimentons en électricité d'origine renouvelable, et nous allons plus loin en cherchant des solutions pour les rendre autonomes, en produisant notre propre énergie renouvelable. *Les collectivités, les acteurs économiques, ont besoin de financer la transition circulaire et bas carbone ?* La Banque Postale, pionnier de la finance durable et 1er financeur des collectivités locales, les accompagne dans leurs projets. *Réduire les émissions de GES ne suffit pas et il est nécessaire de développer des puits naturels de carbone ?* Depuis 2015, avec le programme « Climat + Territoires », nous avons investi en France dans des projets de reforestation, d'agroforesterie ou d'agriculture aux bénéfices environnementaux et socio-économiques validés qui ont permis de bâtir le Label Bas Carbone, devenu standard de compensation carbone volontaire français.

Pas à pas, par l'investissement et l'expérimentation, nous déployons dans toutes nos activités des solutions qui s'intègrent dans une logique sociétale décarbonée. « **Accélérer la transition écologique pour tous** » est notre engagement : nous l'avons inscrit dans les statuts de La Poste, devenue *société à mission* en juin 2021. Le groupe La Poste reporte ses risques climat dans le cadre des recommandations de la TCFD. Signataire du programme Pledge Business Ambition 1,5°C de la SBTi, La Poste fait partie des organisations qui ouvrent la voie vers le 'zéro émission' (*race to zero*) sous l'égide de l'ONU. Le Groupe travaille chaque jour à réduire l'intensité émissive de l'ensemble de nos activités, et à découpler l'évolution des émissions de GES de la croissance de l'activité de nos clients. Notre récent partenariat avec le WWF pour accompagner notre ambition d'une livraison zéro carbone, témoigne de notre engagement et de notre volonté de mobiliser les expertises nécessaires. Parce que l'expérience que nous avons acquise doit servir l'intérêt général, être partagée par tous nos clients - entreprises, collectivités territoriales ou particuliers - pour être utile, nous nous engageons à être des piliers de la transition, inspirants et contributifs.

Vous trouverez dans cette brochure consacrée au climat, nous l'espérons, matière à vous engager avec nous.

ZÉRO REPÈRES :

- Le GIEC décrit l'évolution des températures à venir selon 5 scénarii socio-économiques correspondant à différentes trajectoires carbone. L'évolution du climat sera directement corrélée avec ce que les décideurs, les acteurs économiques et les populations mettront en œuvre.
- L'objectif Zéro Émission Nette de CO₂ en 2050 préconisé par le GIEC signifie ne pas ajouter de nouvelles quantités de CO₂ dans l'atmosphère sans une absorption équivalente (puits de carbone). Cet objectif ne peut être atteint que par la décarbonation de tous les secteurs (énergie, industrie, transport, habitat).
- En atteignant Zéro Émission Nette, le réchauffement climatique devrait ralentir mais ses effets (comme la fonte des calottes glaciaires) perdureront pendant des d'années.

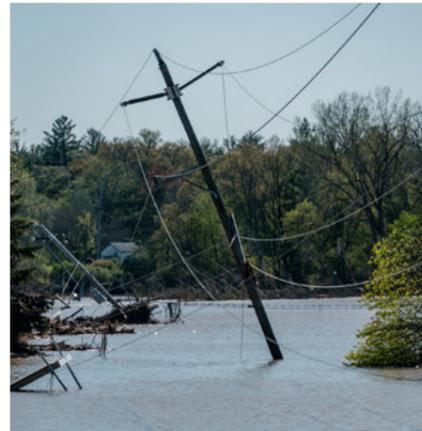
TCFD : ENJEUX, OPPORTUNITÉS ET RISQUES

RÉCHAUFFEMENT ET ACTIVITÉ HUMAINE : UN LIEN INCONTESTABLE

Dans son sixième rapport, paru au cours de l'été 2021, le GIEC démontre que l'activité humaine est **responsable « sans équivoque »** du réchauffement climatique, qui provoque « *des changements rapides dans l'atmosphère, les océans et les terres* ». Selon ce nouveau rapport, la température a augmenté de +1,1°C depuis 1900, et atteint un rythme de progression sans précédent depuis 2000 ans. Suivant l'évolution de cette courbe, si les États ne revoient pas rapidement leurs engagements, l'objectif central de l'Accord de Paris de renforcer la réponse mondiale à la menace du changement climatique en maintenant l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5°C, ne tiendra pas et la tendance à la fin du siècle pourrait se situer, dans la trajectoire la moins contenue, entre + 4° et + 5,7°C.

DES CONSÉQUENCES EXTRÊMES POUR LA PLANÈTE ET SES HABITANTS

À moyen et long terme, les experts du GIEC évaluent que **l'évolution du climat modifie la fréquence, l'intensité, la durée et l'étendue des événements météorologiques extrêmes** (pluies torrentielles, vagues de chaleurs extrêmes, sécheresse...). Ceux-ci auront donc un **impact sur les écosystèmes** - avec 20% à 30% d'extinction des espèces animales et végétales - **et des conséquences pour les populations qui y vivent**. Des productions agricoles pourraient s'effondrer provoquant des crises alimentaires - sources de tensions et de phénomènes migratoires. Dans ce que les géologues nomment désormais l'ère de l'anthropocène - où la main de l'homme a durablement impacté le climat - causes du réchauffement (déforestation de forêts primaires par exemple) et conséquences (dégel des calottes glaciaires ou du pergélisol...) provoquent des réactions cumulées de libération de carbone dans l'atmosphère (CO₂, méthane...) qui seront de plus en plus difficiles à maîtriser. **La montée des eaux submergeant de nombreuses régions côtières** provoquerait, à elle-seule, selon la Banque Mondiale, la migration de 140 millions de réfugiés climatiques à horizon 2050.



ANALYSER ET INTÉGRER LE RISQUE CLIMAT DANS LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

Le groupe La Poste analyse et communique les risques climatiques liés à son activité au regard des **recommandations de transparence de la TCFD** (Task Force on Climate Disclosure). Ce travail est essentiel pour évaluer les risques, identifier les enjeux de transition et d'adaptation, sensibiliser les managers et les équipes aux risques et opportunités climatiques afin de les intégrer totalement dans la gestion et la stratégie du Groupe. Suivant cette méthodologie de scénarisation prospective, le Groupe a cartographié 5 risques prioritaires qui ont fait l'objet d'analyses quantitatives et qualitatives approfondies en 2021. Le but est **de trouver des solutions résilientes, mais aussi de faire émerger des opportunités en adéquation avec l'objectif Zéro Émission Nette de la France d'ici 2050**.

Le groupe La Poste travaille à adapter son activité de transport en inventant de nouvelles solutions de logistique urbaine

Sur les **adaptations ou risques physiques** liés à des événements climatiques extrêmes (inondations côtières, fluviales et pluviales) les actifs immobiliers et productifs du Groupe susceptibles d'être impactés ont été recensés et classés pour une meilleure maîtrise et couverture de ces risques. De même, l'évaluation de **l'impact des conditions climatiques (vagues de fortes chaleurs) sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des collaborateurs**, a permis d'estimer les investissements nécessaires et les pertes de productivité possibles. Enfin, les risques d'impact sur les encours de crédits immobiliers de particuliers (La Banque Postale) ont été analysés. Concernant les risques de transition, des scénarii d'impacts financiers du prix carbone sur l'activité logistique (taxation) ont été tracés, l'évaluation des risques technologiques sur les poids lourds propres non encore compétitifs est prise en compte.

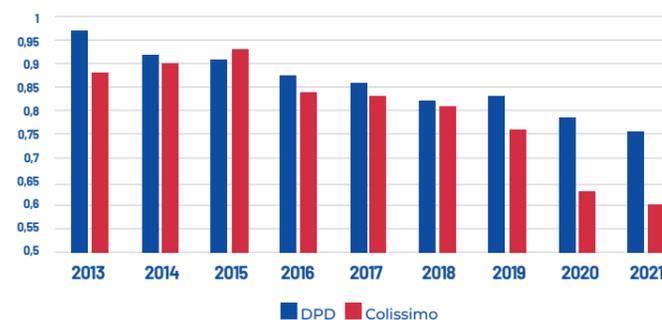
Enfin, en terme d'opportunités, précurseur et en ligne avec la taxonomie européenne - dont les principes de catégorisation visent à tenir compte du niveau d'externalités environnementales des différents secteurs économiques - Le groupe La Poste travaille à adapter son activité de transport en inventant de nouvelles solutions de logistique urbaine, il contribue également au développement de solutions et au financement de la transition écologique avec sa filiale La Banque Postale.

QUELLE EST L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE LA POSTE ?

Les émissions de gaz à effet de serre du groupe La Poste s'élevaient à près de 2,7 millions de teqCO₂ en 2021:

- Les activités de transport représentent 88% des émissions carbone du Groupe, les émissions des bâtiments constituant le 2ème poste le plus important
- Plus de 80% de l'empreinte carbone du Groupe Plus relève d'un scope 3 largement constitué de prestations de transport

Les ratios d'intensité GES au colis poursuivent quant à eux la réduction continue engagée depuis 2015. En 2021, l'intensité des émissions de GES de la Branche Services Courrier Colis de La Poste a baissé de -3% et de -4% pour DPDgroup. La baisse continue des émissions de GES au colis illustre le travail du Groupe pour **découpler l'évolution des GES de la croissance de ses activités colis**.



Evolution de l'intensité des émissions de CO₂ au colis (en kgCO₂)



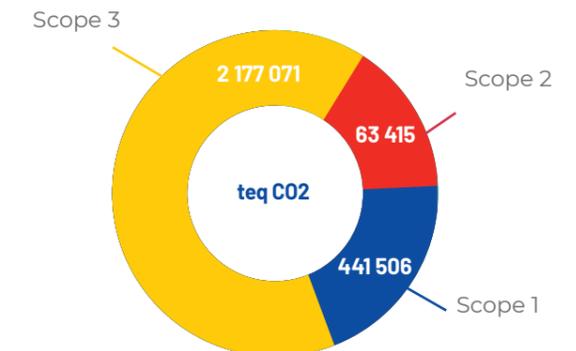
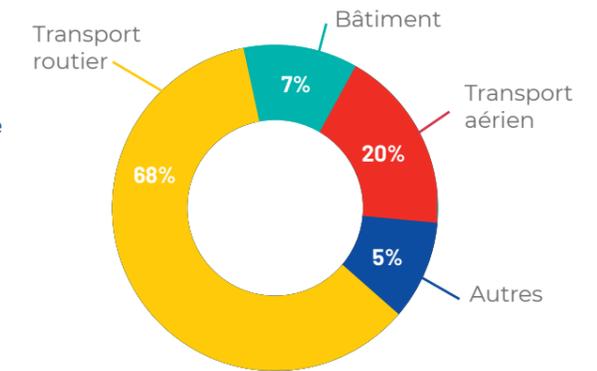
CE QU'IL FAUT RETENIR...

QU'EST-CE QUE L'EMPREINTE CARBONE ?

L'empreinte carbone est la mesure des gaz à effet de serre d'une activité (produit, service, entreprise, particulier...). Les activités humaines génèrent en effet des gaz à effet de serre par combustion d'énergie fossile (chauffage, transport...), par la construction, l'élevage, la déforestation... L'unité de mesure et d'expression est la tonne équivalent CO₂ (teqCO₂) qui regroupe tous les GES. Le périmètre de mesure (scope) est :

- Scope 1 : les GES directement émis par l'entreprise (chauffage, carburant des véhicules),
- Scope 2 : les GES indirectement émis associés à la production d'électricité et de réseaux de chaleur consommée par l'entreprise,
- Scope 3 : les autres émissions indirectes en dehors de la chaîne de valeur de l'entreprise liées aux fournisseurs de l'entreprise, à la supply chain, au recyclage et la fin de vie des produits de l'entreprise.

Structure des émissions de Gaz à Effet de Serre du groupe La Poste



LE GROUPE LA POSTE, ACTEUR ENGAGÉ POUR LE CLIMAT

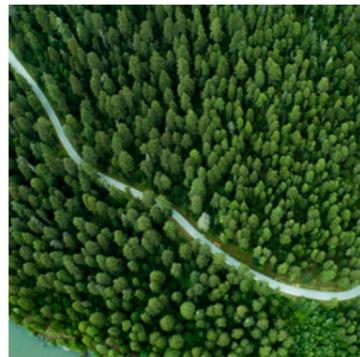


Le groupe La Poste figure parmi la Liste A du CDP sur le volet «Climate Change», c'est à dire parmi les 200 premières entreprises (sur 13 000) notées par l'organisation internationale de référence en matière d'évaluation des stratégies climat.



RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DE L'ACCORD DE PARIS

Avec près d'1/3 des émissions de gaz à effet de serre en Europe, le secteur des transports est l'un des premiers émetteurs. Pour Le groupe La Poste, acteur majeur sur un marché soutenu par le e-commerce, réduire son impact passe par une adaptation de ses métiers : **optimiser la gestion des flux logistiques, déployer des véhicules moins émissifs – et accompagner ses sous-traitants en ce sens.** Le Groupe s'engage aussi pour réduire sa consommation énergétique et s'approvisionner à 100% en électricité d'origine renouvelable pour ses bâtiments et sa flotte électrique. Au-delà, il s'agit surtout pour La Poste de réaffirmer son impact positif : **inventer les solutions et accompagner ses clients** et la société toute entière dans la transition vers l'économie bas carbone.



ASSURER LA NEUTRALITÉ CARBONE

Dans l'état actuel des technologies de transport, la réduction des émissions à zéro n'est pas atteignable, il reste donc des émissions résiduelles. **Le Groupe compense intégralement ses émissions.** À l'international, Le Groupe sélectionne et finance des projets dotés des meilleurs labels (Gold Standard, VCS) qui permettent d'éviter le rejet de GES tout en améliorant les conditions de vie des populations locales. En France, **Le groupe La Poste investit dans les territoires** sur des projets de séquestration et de préservation d'écosystèmes naturels qui ont permis de bâtir **le Label Bas Carbone**, standard français de compensation (voir p.18).



CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA TRANSITION PAR UNE FINANCE RESPONSABLE

Consciente de l'impact de ses activités de financement et d'investissement, La Banque Postale Asset Management s'appuie sur les meilleurs standards en matière d'investissement responsable, avec une offre 100 % labellisée ISR (Investissement Socialement Responsable)(fonds ouverts). **Acteur engagé** notamment auprès des collectivités territoriales mais aussi des particuliers et des entreprises, La Banque Postale propose une gamme de solutions de financement adaptée à tous, et **permet l'évolution des territoires** vers la mobilité douce, la gestion durable de l'eau, la rénovation énergétique des bâtiments ou encore la gestion et la valorisation des déchets.

PLAN DE TRANSITION BAS CARBONE

ACCOMPAGNER LA CONSOMMATION RESPONSABLE ET PROPOSER DES SOLUTIONS

En réponse aux préoccupations de consommation responsable de ses clients, particuliers ou entreprises, la performance RSE de l'ensemble des offres et services de La Poste est évaluée lors de leur conception et des actions sont mises en œuvre pour minimiser leur impact dès cette conception. Cela concerne tant les offres physiques que numériques. Le Groupe développe des produits et accompagne tous ses clients pour éclairer leurs choix et les aider à réduire leurs émissions. Le marqueur « EcoLogic, priorité neutralité carbone du groupe », s'attache à rendre visible et lisible l'étendue de l'engagement du Groupe à réduire son impact carbone depuis des années. Le lancement du Score Ecologique permet d'informer nos clients de l'impact environnemental de leur choix de livraison.



1 NOS ACTIONS POUR RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS

Précurseur en matière de transition écologique et énergétique, Le groupe La Poste a réaffirmé dans son nouveau plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous » sa volonté de poursuivre les actions déjà engagées pour limiter l'empreinte carbone de ses activités et plus largement pour réaffirmer son impact positif.

NOS ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

- 46% de GES

sur les Scopes 1 et 2 à l'horizon 2030 pour la Banque Postale par rapport à 2019 (trajectoire validée par la SBTi, alignée 1,5°C)

-30% de GES

à l'horizon 2025 (par rapport à 2013) pour La Poste SA dans le cadre d'une trajectoire validée par la SBTi (conforme à l'Accord de Paris)

-30% de GES/COLIS

à l'horizon 2025 (par rapport à 2013) pour DPDgroup

-26% de GES / COLIS

à horizon 2025 (par rapport à 2013) pour Colissimo

D'ICI À 2030, SUPPRESSION DE 100% DES EMBALLAGES plastique à usage unique

1.1 | ADAPTER NOS MODES DE TRANSPORT

Le groupe La Poste se trouve à la croisée d'enjeux sociétaux majeurs dans l'exercice de son cœur de métier, le transport et la livraison du courrier et des colis. Le transport est en effet le premier poste émetteur de CO₂, mais il est, dans le même temps, l'objet d'attentes sociétales fortes avec le fort **développement du e-commerce** et de la livraison à domicile. Le groupe La Poste, conscient de ces évolutions des modes de vie et des **problématiques liées à la densification urbaine, agit pour adapter ses métiers aux enjeux climatiques**. Cela passe par le recours à des véhicules à faibles émissions, la mise en place d'une stratégie d'optimisation des schémas de transports et des chargements, et par la mobilisation de ses parties prenantes.

OPTIMISER LA FLOTTE

Remplacer les véhicules thermiques par des véhicules à moindre émission engage la pérennité des activités du groupe La Poste. Aussi, La Poste a-t-elle été précurseur et accélérateur dans le développement d'une véritable filière de véhicules à faible émission en France depuis 2010.

Le groupe La Poste mène une stratégie de décarbonation de ses liaisons transport moyenne et longue distance en ayant peu à peu recours à des énergies alternatives. Parmi elles, **le GNV (gaz naturel véhicule) permet une réduction des émissions de polluants atmosphériques des liaisons transport**. En 2021, 7% des liaisons transport national de la Branche Services Courrier Colis étaient opérées par des véhicules GNV, avec la volonté d'accroître cette part et de passer graduellement au biogaz.

Pour satisfaire aux besoins d'approvisionnement en GNV, La Poste a inauguré en 2021 une station opérée avec ENGIE à Chelles (77). Ouverte à tous transporteurs 24h sur 24, elle pourvoit notamment à l'approvisionnement de 18 camions jaunes de La Poste et de 60 camions opérés par des prestataires. Cette station marque, par son ouverture à tous, la volonté du Groupe d'avoir un impact sociétal positif.

La Poste s'engage dès aujourd'hui pour tester et préparer l'arrivée des nouvelles énergies alternatives pour le transport moyenne et longue distance (Électrique, Hydrogène). Le Groupe est notamment actif auprès des consortiums d'énergéticiens et de constructeurs dans l'expérimentation des véhicules lourds électriques et à hydrogène vert. Il prévoit de déployer ces solutions lorsqu'elles seront suffisamment matures et pertinentes.

L'objectif est de remplacer, progressivement, dans la prochaine décennie, les carburants fossiles (diesel et GNV) par des énergies décarbonées et agir ainsi sur l'un des postes d'émissions de GES les plus importants pour le Groupe.

OPTIMISER LES SCHÉMAS DE TRANSPORTS

Chaque jour Le groupe La Poste optimise ses schémas de transport en s'appuyant sur des modélisations de flux à court et plus long terme (3/5/8 ans). Cette vision à la fois quotidienne et prospective vise l'adaptation de notre outil industriel et l'optimisation des volumes importants opérés par Le Groupe pour **rendre chaque kilomètre parcouru le plus efficace et frugal possible**. Le Groupe vise à ce titre la mutualisation, au maximum, des liaisons avec l'ensemble de ses entités pour réduire les kilomètres inutiles.

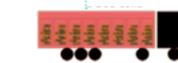
OPTIMISER LES CHARGEMENTS

Optimiser le ratio km parcourus/nombre de colis transportés permet de **réduire le nombre de camions nécessaires** en maximisant leur chargement. Des camions pleins, ce sont des trajets et donc des émissions en moins. Avec en moyenne 40% de vide dans les chargements clients, c'est un enjeu majeur que Le groupe La Poste adresse au travers de plusieurs solutions : En remplacement des palettes empilées ou chariots roulants, la méthode du « vrac » ou du « vrac rangé » lancée en 2019 permet d'augmenter le nombre de colis chargés et l'emport de 30% environ.

En 2021, le déploiement de caisses mobiles – conteneurs amovibles que l'on peut disposer sur les camions – s'est poursuivi améliorant le volume de colis transportés par rapport au chargement classique. 806 caisse-mobiles ont ainsi déjà déployées, avec un objectif cible de 1398 caisses-mobiles pour fin 2024.

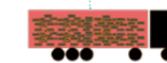
CHARGEMENT CLASSIQUE

1300 colis



CHARGEMENT VRAC RANGÉ

3000 colis



CHARGEMENT VRAC RANGÉ EN CAISSES MOBILES

2000 colis 2000 colis



MOBILISER LES PARTIES PRENANTES

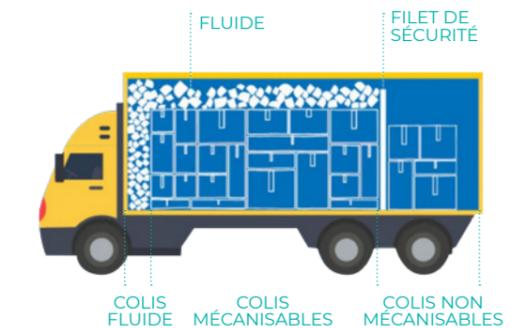
Pour réduire ses émissions carbone de manière significative, Le groupe La Poste a besoin d'associer ses parties prenantes, à commencer par ses **collaborateurs** qu'elle mobilise autour de l'éco-conduite. Ce sont ainsi 80 000 conducteurs qui ont été formés en e-learning à ces bonnes pratiques permettant une réduction des consommations de carburants de l'ordre de 10% et contribuant à l'amélioration de la santé, de la sécurité et la réduction de la pollution.

L'accompagnement des sous-traitants du Groupe, qui sont souvent des petites entreprises, est un volet important pour la réduction des émissions.

Chronopost propose un dispositif qui combine le développement d'un véhicule faible émission adapté et sa mise à disposition par un contrat de location avec le groupe Fraikin. Ce dispositif innovant permet aux sous-traitants d'accéder à des véhicules faibles émissions sans investir. En 2021, en France, Chronopost livre désormais dans 41 villes, grâce à plus de 1 000 véhicules basses émissions.

Pour accompagner le marché des professionnels dans la transition énergétique, la Banque des Territoires et La Poste ont créé, en 2021, **Movivolt**. Cette filiale, experte en location longue durée de véhicules électriques pour les professionnels, se fixe pour objectif la location de 10 500 véhicules à horizon 2025.

LE CHARGEMENT VRAC RANGÉ



NOS RÉSULTATS

-18% de GES

en 2021 par rapport à 2013 pour La Poste SA

-4%

le ratio d'efficacité kgCO₂/Colis global passe de 0,63 à 0,60 entre 2020 et 2021 chez DPD

54% des **TOURNÉES**

de facteurs sont aujourd'hui réalisées en modes décarbonés ou en modes doux (piétons, vélos, vélo-cargos)



CE QU'IL FAUT RETENIR...

- > Le transport représente 88% des émissions de CO₂ du Groupe en 2021
- > Le GNV permet de réduire de 15% les émissions de GES par rapport au diesel
- > À fin 2021, Chronopost opère une soixantaine de liaisons routières (moyenne et longue distance) journalières au GNV, ce qui représente 36% des liaisons routières poids lourds en Île-de-France et 400 000 km par an.



CE QU'IL FAUT RETENIR...

- > 90% des livraisons nationales de La Poste étaient réalisées avec le chargement en vrac fin 2021
- > +30% de colis transportés grâce au couplage caisses-mobiles + vrac rangé, soit 4 000 colis en moyenne par semi-remorque contre 3 000 en vrac classique
- > DPDgroup en Suisse expérimente le transport par poids lourd électrique, d'une autonomie de 1 099 km, une première en Europe !



1.2 | OPTIMISER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE NOTRE PARC IMMOBILIER

Bureaux de poste, plateformes logistiques, centres financiers, plateformes de distribution,... l'immobilier est la 2ème source d'émissions de GES du Groupe derrière les transports. La **stratégie « immobilier durable » définie par La Poste pour la période 2020-2025** est dans la continuité des actions engagées par Le Groupe depuis 15 ans (pionnier en matière de labélisations de ses bâtiments en 2005, signataire de la charte tertiaire en 2013...) et s'aligne sur la stratégie bas carbone de la France. Pour piloter la réduction de ses émissions, Le Groupe s'appuie sur plusieurs volets complémentaires : performance énergétique, équipements et gestion des bâtiments, mais aussi acculturation des occupants sur les bonnes pratiques.

ENTREtenir, CONSTRUIRE ET GÉRER SELON LES MEILLEURES PRATIQUES

La Poste Immobilier a réalisé en 2021 plus de 19 millions d'euros d'investissements d'entretien « vert » correspondant aux opérations de rénovation énergétique réalisées sur le parc immobilier existant. Elles comprennent notamment des actions sur l'enveloppe des bâtiments (isolation, réfection des menuiseries, étanchéité...) et sur les équipements (remplacement des systèmes de chauffage et de ventilation, remplacement des luminaires pour diminuer la consommation, etc.). Les Résidences Services Seniors développées par La Poste Immobilier respecteront les normes environnementales NF HQE très performant et BBC Rénov. Ces normes assurent à nos bâtiments les performances environnementales et énergétiques correspondant aux meilleures pratiques actuelles.

L'ensemble des rénovations globales, des constructions neuves et même l'exploitation des bâtiments du Groupe font l'objet de niveaux de **certifications et de labélisations les plus exigeantes du secteur**. La filiale du Groupe, Sobre Énergie, apporte quant à elle son expertise en système de management de l'énergie (SME) qui permet le **pilotage de la consommation et de l'usage des bâtiments**.

EXPÉRIMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Groupe a lancé depuis 2018, 10 projets-pilotes d'autoproduction d'énergie avec le **déploiement de panneaux photovoltaïques et l'expérimentation de l'autoconsommation**. Ces opérations lui permettent de gagner en compétence et d'en affiner l'efficacité et la rentabilité dans l'optique d'un développement à plus grande échelle. Le but recherché est d'abaisser la facture énergétique des sites concernés tout en contribuant au déploiement des énergies renouvelables au cœur des territoires. À ce titre, La Poste Immobilier étudie comment valoriser d'éventuels surplus de production non autoconsommés auprès de consommateurs de proximité.



Pour en savoir plus, scannez ici !



FOCUS PUISSANCE 10 000, UN PROJET DE GRANDE AMPLEUR

La consommation énergétique des 10 000 bâtiments du Groupe La Poste représente l'équivalent d'une ville d'environ 2 millions d'habitants – *Paris intra muros par exemple* – un constat qui a motivé ce projet de transition énergétique mené par La Poste Immobilier et sa filiale Sobre Énergie. *L'objectif ? 15% d'économies en kWh et 10% de réduction d'émissions de GES en 3 ans*. L'ensemble des bâtiments du Groupe est concerné par des actions techniques génériques ou spécifiques – pour les bâtiments les plus énergivores, par une stratégie d'engagement des occupants aux écogestes et enfin par un pilotage des consommations s'appuyant sur un reporting dédié.



Pour découvrir la plateforme Sobre Énergie, scannez ici !

de 2020 à 2022, **197**  **BÂTIMENTS POSTAUX SOIT 900 000 M²** ont obtenu la certification ISO 50001 qui récompense le système de management de l'énergie du Groupe dans le cadre du projet **Puissance 10 000**

100%  **DES GRANDES RÉNOVATIONS IMMOBILIÈRES** et des constructions neuves du groupe La Poste visent une labellisation et/ou une certification.  Pour voir la vidéo qui vous explique tout sur Marseille Colbert, scannez-ici !



Pour en savoir plus, scannez ici !



CE QU'IL FAUT RETENIR...

- > Production annuelle de 6,8 GWh d'électricité d'origine renouvelable via 45 000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur 51 centres industriels Colis/Courrier.
- > Autoproduction d'énergie photovoltaïque, 2 projets pilotes opérationnels en 2021 :
 - 4277 m² de panneaux photovoltaïques installés en ombrière de parking sur le site industriel de l'imprimerie du Timbre de Boulazac (24). Leur production d'électricité couvrira 13% des besoins énergétiques du site.
 - La centrale photovoltaïque en toiture de Nantes Hôtel des Postes a été inaugurée en juin 2021. L'exploitation de la centrale permet de dégager un premier bilan positif : au 2e semestre 2021, plus de 130 000 kWh ont été produits par la centrale. Cela représente 70 000 kg CO₂ non émis soit l'équivalent du CO₂ absorbé par 6 600 arbres plantés.

2 NOS ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS-CARBONE

ENTRE
20 ET 50%,

c'est ce que représente le dernier kilomètre dans le coût global des émissions de CO₂ de la supply chain



Pour répondre à la livraison de colis, le vélo du facteur sera progressivement remplacé par un petit véhicule électrique (Staby ou Quadéo) ou par des **VÉLOS CARGOS EN CŒUR DE VILLE**



DE
6 À 16KM

c'est la distance moyenne entre les entrepôts et le centre de Paris qui a **presque triplé** depuis 1970



Pour en savoir plus, scannez ici !

2.1 | VERS LA LIVRAISON URBAINE DÉCARBONÉE

Les nouveaux « modes de ville » sont caractérisés par une diversification de l'offre de mobilité, un accroissement de la densité de circulation, une raréfaction des places de stationnement et dans le même temps par l'augmentation des livraisons à domicile. Néanmoins, les citoyens aspirent à une meilleure qualité de vie : qualité de l'air, réduction de la pollution sonore ou encore expérience d'achat optimisée (livraison à domicile facilitée, évitement des zones commerciales éloignées...). Les collectivités agissent en ce sens en restreignant les horaires de livraison, en définissant des types de véhicules autorisés à circuler, en délimitant des ZCR (Zones à Circulation Restreinte), des ZFE (Zones à Faible Émission). Parce que l'étalement des zones urbaines augmente les coûts de transport des personnes et des marchandises et contribue à l'artificialisation des sols et à l'augmentation des gaz à effet de serre, la ville durable se doit d'optimiser ses surfaces et ses flux.

Mutualiser et optimiser la gestion du premier et dernier kilomètre

La logistique urbaine permet l'approvisionnement des villes en marchandises (pour les cantines, les commerces, les chantiers...), elle inclue également la sortie des produits et des déchets (logistique inverse de collecte des recyclables). **Ces flux du premier/dernier kilomètre nécessitent donc d'être rationalisés afin de ne pas entraver la mobilité urbaine et limiter les nuisances, notamment les émissions de gaz à effet de serre.** Pour cela, Le groupe La Poste déploie des solutions de logistique urbaine complémentaires à destination des professionnels au travers de l'offre de solutions de logistique responsable de Log'issimo et de ses filiales Urby et DPD.

Des surfaces qui limitent les kilomètres inutiles

La stratégie globale du Groupe permet l'investissement dans des centres logistiques mutualisés (centres de mutualisation) placés en entrée de ville : ils permettent de maximiser le chargement des véhicules de livraison et ainsi d'en réduire le nombre dans les centres urbains. Ces espaces servent également de stockage pour les commerçants des centres villes où les m² sont comptés. De même, Le Groupe investit dans des hôtels logistiques ou des espaces logistiques urbains en cœur de ville (des m² de surface foncière) pour permettre l'adaptation des tournées de livraison en transport doux (véhicules faible émission, vélos cargos ou même à pied) sur de courtes distances en centre urbain.

Des modes de livraison doux

Avec la gestion logistique urbaine par des centres de mutualisation, la livraison urbaine et la collecte des flux retours – premier/dernier km – se fait avec des véhicules à faibles émissions dans lesquels Le groupe La Poste investit massivement : véhicules électriques, véhicules propulsés au GNV et vélos cargos. Pour opérer la livraison et la distribution, La Poste a notamment recours à **l'une des premières flottes de véhicules électriques au monde alimentée en électricité d'origine renouvelable.**

L'ambition de la branche Services-Courrier-Colis est d'aller plus loin et prévoit, d'ici à 2025, de livrer en mode doux ou décarboné les **27 plus grandes métropoles et villes françaises**, notamment par l'acquisition de **4 500 véhicules électriques supplémentaires** et de déployer une des plus grandes flottes de vélos-cargos d'Europe.

Optimiser l'envoi et la réception des colis en ville

Faciliter l'accès à des solutions optimisant l'envoi ou la réception des colis par les particuliers est une façon pour Le groupe La Poste de les **accompagner vers des pratiques vertueuses d'un point de vue environnemental.** Le Groupe propose ainsi :

- **des relais, consignes ou micro-dépôts de colis** répondant aux besoins de proximité et d'efficacité d'une population citadine : plus proches, disponibles 7j/7 et 24h/24, ces services permettent une livraison efficace.
- **des services et applications de suivi de livraison, d'interaction et d'optimisation des plages de livraison à domicile** qui permettent d'augmenter le taux de réussite à la première livraison, donc de l'empreinte environnementale du colis en évitant des transports inutiles.



33 MILLIONS DE BOÎTES AUX LETTRES NORMALISÉES implantées en France permettant de déposer ou d'expédier un colis depuis son domicile



AVEC UNE PLAGE DE LIVRAISON

D'1H,

le service Predict proposé aux clients de DPDgroup dans 20 pays en Europe, **diminue**

les GES de **5%** grâce à l'amélioration du taux de première livraison réussie

La **flotte électrique urbaine** du groupe La Poste est composée en 2021 de

34 855 VÉHICULES



+ DE 70 000 POINTS DE RETRAIT PICKUP

sont à moins de 15 minutes de

95% DES EUROPÉENS



13

C'EST LE NOMBRE DE PAYS

où le portail **myDPD**, permettant de suivre et rediriger son colis chez un voisin ou en relais est disponible depuis

2021



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Les solutions de logistique urbaine proposées par Le groupe La Poste sont ouvertes et mutualisées, au service de tous, plus écologiques et conçues en concertation avec les collectivités locales qui ont l'ambition de réguler l'encombrement des agglomérations et de restituer l'espace urbain aux habitants.

- > **URBY, 22 agences dans les métropoles françaises en 2021, investit 20 M€ sur les 4 années à venir dans les véhicules à faible émission (80% GNV et 20% électrique) et les vélos cargos. Des accords prévoient que les sous-traitants se dotent eux aussi de véhicules à faible émission. L'objectif d'URBY est de disposer d'un réseau 100% décarboné en 2024.**
- > **Les solutions de logistique urbaine pour l'Europe gérées dans 28 pays par la marque globale DPDgroup ont pour objectif d'atteindre 210 dépôts urbains (130 en 2021) pour livrer 350 villes européennes, soit 80 millions d'habitants, en mode doux ou à faible émission à horizon 2025. Cela représente le déploiement de 7700 véhicules de livraison alternatifs (électrique, au gaz naturel, vélo cargo...) et la perspective d'une réduction de 89% des émissions de CO₂ dans ces villes.**



2.2 | NOS ACTIONS EN FAVEUR D'UNE FINANCE ET D'UNE ÉPARGNE VERTES ET RESPONSABLES

La finance a un rôle essentiel à jouer pour la transition vers la neutralité carbone visée par l'Union Européenne à l'horizon 2050. Par ses choix d'orientation de flux de financement et d'investissement vers des activités durables, elle sera le levier qui permettra aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers de financer leurs projets à impact positif. La finance peut aussi inverser la tendance des activités et secteurs à impact négatif en cessant de les soutenir.

Financements verts et financements de l'économie circulaire

Parce qu'il veut impacter positivement la société, Le groupe La Poste participe largement à la transition écologique par le financement de projets de mobilité durable, d'énergies renouvelables ou encore d'économie circulaire. Ces financements s'adressent tout autant aux particuliers qu'aux collectivités territoriales ou aux entreprises.

Accompagner les particuliers

La Banque Postale Consumer Finance a repensé intégralement sa gamme de prêts personnels véhicule et travaux verts. En 2021 elle lance les premières offres mondiales de **crédit consommation à impact**, un moyen de financer les projets de ses clients en prenant soin de la planète. Pour les prêts personnels véhicules et le prêt travaux verts :

- Le taux est modulé de manière avantageuse pour favoriser les projets de mobilité et les travaux d'économie d'énergie réalisés par un artisan RGE ;
- Les clients bénéficient d'un accompagnement leur permettant d'adopter des pratiques plus durables au quotidien. Ils reçoivent des conseils et de l'information sur l'impact des modes de consommation ;
- Enfin, La Banque Postale Consumer Finance prend en charge la compensation des émissions de Gaz à effet de serre des véhicules financés pendant deux ans et, pour le prêt travaux verts, elle reverse un don de 20 euros au programme Habitat de la Fondation de France dont l'objet est la lutte contre la précarité énergétique. Cette gamme sera progressivement élargie en intégrant de nouvelles offres à impact positif.

Soutenir les collectivités territoriales

La Banque Postale est le **premier prêteur des collectivités territoriales**. Elle soutient, depuis 2019, de nombreux projets - notamment pour des communes de taille modeste - grâce aux **prêts verts** dont les sujets sont en lien avec la transition énergétique et l'économie circulaire : gestion durable de l'eau et de l'assainissement, gestion et valorisation des déchets, rénovation énergétique des bâtiments, transports propres. Elle a reçu à cet égard le prix coup de cœur du Salon Pro durable en septembre 2020. Cette offre de prêts verts a été élargie aux entreprises en 2020.

Objectif Trajectoire intensive de réduction

La Banque Postale est devenue, en octobre 2021, l'une des trois premières institutions financières au monde et la première en Europe à disposer de **trajectoires de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris** pour ses activités de financement et d'investissement validées par la SBTi. Ces objectifs ambitieux viennent alimenter l'engagement « zéro émission nette » que la Banque a pris, et qu'elle a réaffirmé en rejoignant, en tant que membre fondateur, la Net Zero Banking Alliance où elle siège au comité de pilotage en tant que représentante des banques européennes.



LA BANQUE POSTALE A OCTROYÉ PRÈS DE 2 MD€

en 2020 pour soutenir les projets à fort impact environnemental des collectivités territoriales avec ses prêts verts.

*Les banques membres de cette alliance, coordonnée par l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI), s'engagent à accélérer leurs efforts pour réduire les émissions de CO2 générées par leurs activités de financement et d'investissement, jusqu'à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard. Cet engagement démontre la volonté de La Banque Postale de contribuer activement aux réflexions de décarbonation du secteur financier

FOCUS S'ENGAGER POUR UNE FINANCE RESPONSABLE

À travers son plan stratégique La Poste 2030, engagée pour vous, Le Groupe - et sa filiale La Banque Postale - s'affirme comme le n°1 européen de la finance à impact positif. Il est à ce titre signataire des accords internationaux de référence pour une finance verte et responsable. Depuis 2009, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont systématiquement pris en compte dans la conception de son offre de produits et services. Une checklist interne d'éligibilité, remise à jour en 2021, permet aux responsables produits, sensibilisés aux enjeux RSE de la Banque, de les intégrer en amont de la conception des offres.

Orienter l'épargne vers des placements solidaires et l'ISR

La Banque Postale Asset Management (LBP AM) intègre une analyse extra-financière fondée sur la méthode propriétaire GREaT cadrant la sélection des émetteurs (entreprises, Etats) qui agissent en faveur du développement durable et au-delà du cadre ESG classique : gouvernance responsable, gestion durable des ressources, transition économique et énergétique, développement des territoires... GREaT contribue ainsi à la création et au suivi des fonds labellisés ISR.

Grâce à ces engagements et son expertise en épargne responsable, La Banque Postale est à même de répondre aux attentes fortes des épargnants et ainsi, de leur permettre d'associer leurs placements à un impact environnemental et social positif.

100%
DES FONDS OUVERTS
DE LA BANQUE
POSTALE ASSET
MANAGEMENT
(LBP AM)

sont labellisés ISR, label promu par le ministère des Finances en France et certains fonds bénéficient du label Greenfin (label en faveur de la transition énergétique)

100%
DES PORTEFEUILLES
DE LA BANQUE
POSTALE
Net Zéro Émission avant 2050



Ce qu'il faut retenir...

- > Les engagements de LBP en faveur des EnR atteignent 2,26 Mds € à fin 2021 sur un objectif de 3mds en 2023.
- > 0€ d'exposition nette au secteur du charbon, et 26M€ d'exposition nette aux secteurs du pétrole et du gaz, soit 0,1% du portefeuille « entreprises » de LBP.
- > Exposition nette charbon = exposition à des entreprises listées dans la Global Coal Exit List ne respectant pas les exigences de la politique charbon de la Banque.
- > Exposition nette pétrole et gaz : exposition à des entreprises listées dans la Global Oil and Gas Exit List ne respectant pas les exigences de la politique pétrole et gaz de la Banque.
- > La Banque Postale annonce une sortie totale des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) à l'horizon 2030.
- > KissKissBankBank contribue au financement des énergies renouvelables via sa plateforme Lendopolis.
- > Lendopolis a collecté plus de 125 millions d'euros à travers 460 projets financés depuis sa création. Au titre de la seule année 2021, Lendopolis est arrivé en deuxième position dans le classement des acteurs de l'investissement participatif en France avec près de 43 millions d'euros collectés pour 99 projets solaires et 4 parcs éoliens.

Pour en savoir plus sur Lendopolis, scannez ici !



3 NOS ACTIONS POUR COMPENSER NOS ÉMISSIONS RÉSIDUELLES

DÉCRYPTAGE

Qu'est-ce que la compensation carbone ?

Le principe de la compensation carbone est que les impacts d'une tonne de carbone émise quelque part dans l'atmosphère peuvent être neutralisés par la captation, la séquestration et le stockage à long terme d'une tonne de CO₂ dans des « puits de carbone » (forêt, océan...) ou par l'évitement d'émissions d'une tonne de carbone (on parle alors de projets d'intensité). Cette compensation des GES par des éco-projets doit être mesurable en émissions évitées, vérifiable (audit indépendant) et durable (au moins 7 ans) sur la base d'une méthodologie validée par un tiers. Les projets de compensation font l'objet de standards de certification qui en garantissent le respect des règles.

Neutralité carbone ou Zéro Émission Nette ?

La «neutralité carbone» consiste - après la mesure et la réduction - à compenser les émissions résiduelles par un volume équivalent d'émissions évitées par des projets de compensation (qu'il s'agisse de projets de séquestration qui retirent du CO₂ de l'atmosphère, ou de projets d'intensité qui évitent l'émission de GES dans l'atmosphère). Le groupe La Poste est intégralement neutre en carbone depuis 2019 grâce à ses efforts pour réduire et compenser ses émissions via divers projets de séquestration carbone (reforestation...) ou d'intensité visant à éviter de nouvelles émissions (éoliens, photovoltaïque...). Encore plus ambitieux, l'état de Zéro Émission Nette ne peut être atteint que par la réduction de 90% des émissions et par la compensation intégrale des émissions résiduelles par des projets de séquestration (les projets d'intensité ne peuvent pas être pris en compte dans le calcul du solde net). Déjà neutre en carbone, Le Groupe s'inscrit dans une trajectoire 1,5° sur les scopes 1,2 et 3 et engage une démarche visant l'objectif Net Zéro standard SBTi avant 2050.

La nature des activités logistiques du groupe La Poste - en l'état des technologies de transport actuelles - ne lui permet pas d'être neutre en carbone sans compensation.

Ainsi, si Le Groupe a engagé des actions permettant la décarbonation de ses activités partout où cela est possible, il reste des émissions résiduelles qu'il compense. Cette compensation se concrétise au travers de financements - à l'international comme sur le territoire français - dans des projets contribuant à éviter le rejet de gaz à effet de serre et/ou à favoriser la captation de carbone et qui par ailleurs apportent des bénéfices socio-économiques et biodiversité aux territoires concernés.

3.1 | NOS ACTIONS DE COMPENSATION À L'INTERNATIONAL

Le Groupe finance de manière volontaire, depuis 2012, des projets de compensation carbone dans les pays en développement par des achats de crédits carbone. Le Groupe est conseillé par des cabinets experts pour la sélection des projets qui sont reconnus par **les standards internationaux les plus exigeants** (Gold Standards, VCS, UNFCCC).

Le Groupe investit par ailleurs dans le Fonds de solidarité climatique Livelihoods qui soutient et accompagne des projets de long terme bénéficiant à des populations défavorisées en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud tout en contribuant à un impact écologique positif.

COMPENSATION À L'INTERNATIONAL DEPUIS 2012 :

40 projets financés dans 20 pays

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS :

- **Diminution de la déforestation** : plus de 100 000 ha de forêts préservées
- **Accès à une énergie renouvelable** (plus de 4 millions de familles)
- **Protection des espèces menacées** (plus de 35 espèces)
- **Augmentation des rendements agricoles**

Ces projets assurent également **une contribution sociale et économique aux populations locales** en améliorant leur accès à l'eau potable, en améliorant leurs conditions sanitaires, en favorisant la condition de la femme et en contribuant à l'emploi. Ils ont permis la création de plus de 10 000 emplois.

ZOOM SUR

DES PROJETS DE COMPENSATION - PROJET DE REBOISEMENT, ARAKU EN INDE (LIVELIHOODS)

De par sa situation géographique en altitude, sa pluviométrie élevée mais aussi à cause du déboisement et de l'érosion des sols, les tribus de la vallée d'Araku sont demeurées très pauvres et malnutries. Depuis 2000, l'ONG Naandi a mis au point une approche d'action conjointe sur l'agriculture (développement d'une production de café bio et d'agroforesterie), d'éducation et de lien social.

OBJECTIFS ATTEINTS :

6 MILLIONS d'arbres plantés (50% d'arbres fruitiers, 50% de caféiers)	6000 HA restaurés	1 M de tonnes de CO ₂ captées et séquestrées
---	-----------------------------	---

- PROJET DE BIOGAZ, CHAN NUÔI, AU VIETNAM (CERTIFIÉ PAR LE GOLD STANDARD)

Le programme forme des travailleurs locaux à la construction et la maintenance de digesteurs de biogaz, qui fournissent aux communautés rurales une énergie propre et abordable en utilisant des déchets qui, lorsqu'ils sont non traités, ont des conséquences néfastes sur leur santé.

OBJECTIFS ATTEINTS :

790 000 bénéficiaires sur 45 PROVINCES	Plus de 1/2 M de tonnes de CO ₂ non émises par an	18 000 HA de forêts préservés
--	--	---



Pour en savoir plus, scannez ici !

3.2 | NOS ACTIONS DE COMPENSATION EN FRANCE

Du fait de son ancrage territorial et de son engagement sociétal, Le groupe La Poste est légitime à contribuer au déploiement de projets à forts bénéfices environnementaux et socio-économiques en France. En lançant le programme « Climat + Territoire » en 2015, 6 premiers projets emblématiques ont été financés et ont permis de bâtir le standard français de compensation carbone volontaire : **le Label Bas-Carbone.**

Ainsi, Le Groupe participe à la compensation carbone au travers de 30 projets de séquestration de CO₂ dans des puits biologiques en France. Cette compensation permet à la fois une adaptation de la forêt au changement climatique mais aussi un développement de l'économie locale et la préservation de la biodiversité. Cette démarche de compensation est reconnue par l'État depuis 2019.

LABEL BAS CARBONE



Au-delà de compenser les émissions résiduelles, les programmes de compensation volontaire financés par Le Groupe ont permis de protéger

332 017
ha de forêt et
35 ESPÈCES
menacées



Le Programme
Climat + Territoires
ce sont

30 PROJETS
DÉVELOPPÉS EN 2021
dont 18 labélisés Bas Carbone

FOCUS

PROGRAMME CLIMAT + TERRITOIRE



Ce qu'il faut retenir...

- > Le programme Climat + Territoire a permis de restaurer ou reboiser 1300 ha en France, dont 84ha dans le cadre du Label Bas Carbone, soit une économie de + 14 860 tonnes équivalent CO₂ sur 30 ans en France
- > Les Fermes Laitières Bas Carbone, ce sont 1000 ha d'exploitations engagées dans 10 départements français

Au travers de son programme « Climat + Territoires » Le Groupe finance dans des projets innovants en France avec différents acteurs, tels que le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière), l'ONF (Office National des Forêts), ou encore la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire. Il contribue à la mise en place de filières locales de gestion durable des forêts et de nouvelles pratiques agricoles créatrices d'emplois et de cohésion sociale pour une meilleure préservation des ressources et de la biodiversité.

Ces projets agissent en faveur de :

- La reforestation
- La gestion forestière améliorée
- L'agroforesterie
- L'agriculture durable

Un programme, de multiples solutions, de nombreux partenaires

Restauration et reboisement de forêts avec le CNPF : ce sont près de 20 projets qui sont soutenus par Le groupe La Poste dans le domaine forestier.

Valorisation paysagère de territoires, avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Le groupe La Poste soutient la démarche « Carbochage » dont les bénéfices divers vont de la gestion améliorée et durable des haies dans les bocages, la production de bois, le stockage de carbone, la filtration de l'eau, à la limitation de l'érosion et le développement de la biodiversité.

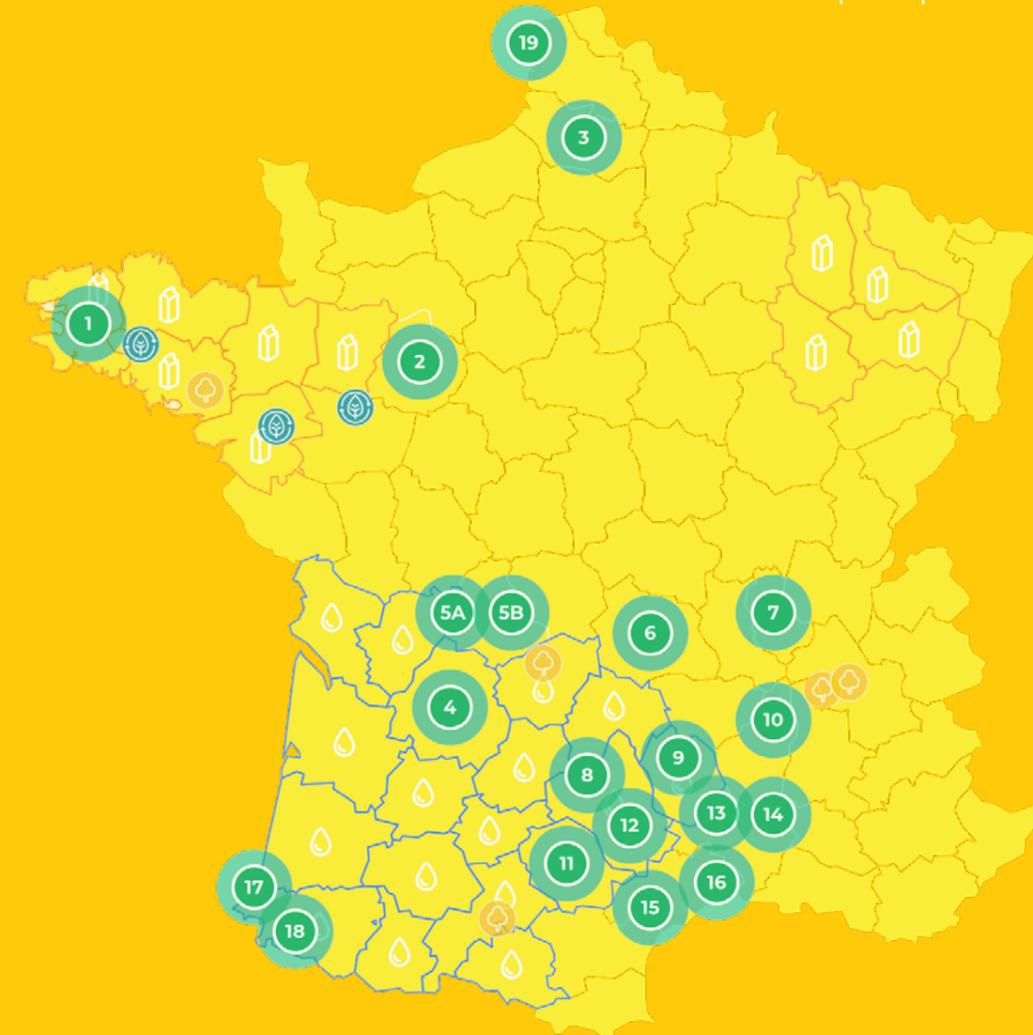
Acquisition de nouvelles connaissances en agroforesterie et en techniques de conservation des sols, avec l'Association Française d'Agroforesterie :

Le Groupe soutient le réseau « Agr'eau » dans le Bassin de l'Adour Garonne.

Développement de fermes laitières bas carbone en association avec le CNIEL auprès de 20 exploitants dans l'Ouest et l'Est de la France.

5 projets d'agroforesterie valorisent une agriculture régénératrice des sols et économe en énergie visant la diversité des productions et la garantie de revenus pour les agriculteurs sont soutenus par Le groupe La Poste en association avec la Fondation GoodPlanet.

Enfin, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Biodiversité, Le Groupe soutient **le programme d'actions Nature 2050** qui finance des projets d'adaptation des territoires au changement climatique et de restauration de la biodiversité à l'horizon 2050.



CNPF

- | | |
|---|---|
| 1 BRASPARTS
Boisement de 2,9 ha de landes | 9 TERRE DE PEYRE
Boisement de 3,4 ha de friches en Lozère |
| 2 MARNÉ-LAILLÉ
Boisement d'une prairie de 4 ha | 10 CÉVENNES ARDÉCHOISES
Reconstitution de forêts dégradées par des incendies |
| 3 VALLÉE DE L'AUTHE
Boisement d'une prairie de 2,3 ha | 11 TARN
Boisement de 3 ha de friches |
| 4 DORDOGNE
Reconstitution de 16 ha de forêts dégradées | 12 SUD AVEYRON
Conversion de taillis de châtaignier vers la futaie sur souches |
| 5A PÉRIGORD — LIMOUSIN
Boisement de 4 ha de terres agricoles et de friches | 13 GÉNÉRAC VALCOMBE
Reconstitution de l'incendie de Générac |
| 5B PÉRIGORD — LIMOUSIN
Conversion de 8,1 ha de taillis de châtaignier vers la futaie sur souches | 15 SAINT-GÉLY-DU-FESC
Sylviculture du pin d'Alep |
| 6 PUY-DE-DÔME
Boisement de 4,9 ha de friches et curage d'une mare forestière | 16 FRONTIGNAN
Boisement d'une ancienne viane |
| 7 RHÔNE
Boisement de 1,6 ha de prairies | 17 BIARRITZ
Boisement de landes et prairies |
| 8 AVEYRON
Boisement de 7,1 ha de prairies | 18 BIARRITZ
Boisement de forêts dégradées |

AGROFORESTERIE

- 5 PROJETS GOOD PLANET
Plantations d'arbres et arbustes
- 3 PROJETS CARBOCAGE
Valoriser le carbone stocké par les haies

AGRICULTURE DURABLE

- 20 EXPLOITATIONS
Déploiement Fermes Laitières Bas Carbone



Pour en savoir plus, scannez ici !

